

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

<p>Auteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stéphane Valat 	<p>Destinataires :</p> <p>Copies :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Services - Marie Mellac - Lionel Larré
--	--	---

Nombre de membre présents	17
Nombre de membres représentés	12

1. La CFVU a approuvé par 27 voix pour le procès-verbal de la séance du 16/12/2021,
2. La CFVU a approuvé par 13 voix pour et 4 contre la délibération relative aux modalités d'admission en de 1^{ère} année de 2^{ème} cycle (*annule et remplace la délibération du 25 novembre 2021 n°21-11-13*),
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité les modalités d'admission 2022 en licence professionnelle de l'IUT,
4. La CFVU a approuvé à l'unanimité le projet de création du parcours information territoriale de licence de la mention Information-communication (L3),
5. La CFVU a approuvé à l'unanimité les intitulés des parcours types de licence, licence professionnelle et master de l'offre de formation 2022-2026,
6. La CFVU a été informée :
 - de l'état d'avancement de la NOF 2022-2026,
 - du bilan de la session d'examens de janvier 2022,
 - de l'organisation des épreuves de substitution pour les étudiants Covid+ et cas contacts,
 - de la modification du calendrier universitaire 2021-2022 : report de la date de publication des résultats de la 1^{ère} session du 1er semestre,
 - de la certification obligatoire en anglais pour les étudiants de 1er cycle,
 - du bilan des réorientations 2021/2022,
 - des résultats globaux de l'évaluation des formations 2021,
 - des résultats 2020/2021 de la loi ORE : dispositifs d'accompagnement pédagogique,
 - du projet couloir universitaire - Univ'R.

Pessac, le 21/01/2022.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel Larré